

FESTIVAL CLAP !

CINEMA – VIDEO pour les 11-25 ans

DIMANCHE 18 JUIN 2023



REGLEMENT DU CONCOURS

1. INTRODUCTION

Le festival CLAP ! est imaginé et animé par des jeunes âgés de 11 à 18 ans. Leur volonté : donner la possibilité à d'autres jeunes de partager leur création audiovisuelle, de rencontrer des professionnels et d'échanger avec les habitants, autour d'une journée festive. Les jeunes organisateurs sont accompagnés par un professionnel du CLAP, le pôle image de la MJC Centre social de La Roche sur Foron. Cette association est l'organisatrice de l'événement.

Le festival aura lieu le **dimanche 18 juin 2023** au cinéma Le Parc et au quartier du plain château de La Roche sur Foron, en Haute-Savoie (quartier du plain château – 74800 La Roche sur Foron).

2. ELIGIBILITE

Le concours est ouvert à tous les jeunes âgés de 11 à 25 ans (amateurs, étudiants ou professionnels). Le film ou la vidéo présenté peut être réalisé par une personne, un groupe ou une classe.

Attention : si un film ou une vidéo est sélectionné, le ou les auteurs s'engage à être présent le jour du festival ou à être représenté. En cas d'absence, le film ou la vidéo ne sera pas diffusé et ne pourra concourir au festival.

L'inscription est nécessaire pour participer au festival en remplissant le formulaire (ci-dessous ou disponible sur www.mjc-cs-larochesurforon.fr) et en le renvoyant à leclap@mjc-cs-larochesurforon.fr entre le 01 mai et le 02 juin 2023 minuit.

L'inscription et la participation au festival sont gratuites. Aucun défraiement des participants n'est proposé ; le transport et l'hébergement éventuels restent à la charge des participants.

3. LES CATEGORIES ET CONTRAINTES DU CONCOURS

Aucun thème ni genre n'est exigé (fiction – documentaire – clip – expérimental – animation – vidéo YouTube ...). Le comité de sélection se garde le droit d'éliminer du concours des productions qui ne respectent pas les valeurs républicaines et de respect d'autrui. Les productions sélectionnées devront être accessibles au grand public, notamment les jeunes.

Plusieurs catégories sont envisagées pour répartir les productions en fonction des âges et des genres. Les catégories « FILM » correspondent aux productions de court-métrage de fiction, documentaire ou expérimental. Les catégories « VIDEO » correspondent aux productions musicales, vidéo YouTube, hybrides, etc... Les productions réalisées dans le cadre scolaire sont acceptées.

Le comité de sélection se réserve le droit de placer un film ou une vidéo dans la catégorie qui lui semble la plus appropriée.

Les catégories :

- FILM de réalisateurs.trices âgé.e.s de 18 à 25 ans
- FILM de réalisateurs.trices âgé.e.s de 11 à 17 ans
- VIDEO de vidéastes âgé.e.s de 18 à 25 ans
- VIDEO de vidéastes âgé.e.s de 11 à 17 ans

Durée des productions : maximum 20 minutes (générique compris)

Année de production : les films et vidéos doivent avoir été réalisés après janvier 2022 (les productions antérieures ne seront pas acceptées)

Droits : l'auteur s'engage à respecter la réglementation du droit à l'image et d'utilisation de la musique.

Concours amateur : les films proposés ne doivent pas avoir de visa d'exploitation

Langue : les films et vidéos doivent être en français ou en version sous-titrée française.

4. MODALITES DE PARTICIPATION

Les films et vidéos doivent être envoyés en version numérique (lien web – fichier envoyé en wetransfer) au plus tard le 02 juin 2023 minuit à l'adresse leclap@mjc-cs-larochesurforon.fr Ils doivent être accompagnés de la fiche d'inscription, d'une image du film, de l'affiche du film (si possible) et d'une pièce d'identité.

Pour les participants mineurs, la fiche d'autorisation parentale doit être signée et transmise avec la fiche d'inscription.

5. LE COMITE DE SELECTION

Le comité de sélection est composé des jeunes organisateurs du festival, âgés de 11 à 18 ans. Il visionnera tous les films reçus entre le 01 mai et le 02 juin 2023, à conditions qu'ils respectent les règles du concours. Il réalisera une sélection des productions qui seront présentés officiellement au CLAP ! festival, le dimanche 18 juin 2023. Les critères de sélection sont l'originalité, la qualité et l'audace des productions. Le comité de sélection nominera des comédiens et comédiennes pour le prix d'interprétation masculine et féminine.

Le comité de sélection s'autorise à ne pas sélectionner les productions ne correspondant pas aux

conditions du concours, n'appartenant à aucune catégorie ou ne respectant pas les valeurs précitées. Le comité de sélection statuera collégalement et aucun recours ne sera possible. La sélection des films et vidéos sera communiquée le 4 juin 2023. Tous les participants au concours recevront une réponse par mail. Comme précisé dans l'article 2, les participants sélectionnés au festival s'engagent à être présent le 18 juin 2023, ou à être représenté, sous peine d'être disqualifié du festival.

6. LE JURY DU FESTIVAL

Le jury sera composé des jeunes organisateurs du festival, ainsi que de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel. La liste du jury professionnel sera communiquée maximum début juin 2023. Le rôle du jury sera d'être présent le jour du festival, de visionner tous les films et vidéos sélectionnés, et de voter collégalement avec le comité de sélection pour décerner les prix.

7. LES PRIX

Les prix seront décernés le dimanche 18 juin, à l'issue de la projection de tous les films et vidéos sélectionnés et à l'issue de la délibération du jury.

- **MEILLEUR FILM**, destiné à la catégorie des films de réalisateurs.trices âgé.e.s de 18 à 25 ans
 - >> Une journée de post-production son à Freestudios, Genève (partenaire du festival - <https://freestudios.ch/> - d'une valeur maximale de 1500 euros). Un professionnel répondra aux besoins techniques du.de la réalisateur.trice en post-production son (enregistrement voix-off – post-syncho – montage son – mixage...) sur la production de son choix.
 - >> Une diffusion en avant-programme au cinéma Le Parc
- **MEILLEUR FILM ESPOIR**, destiné à la catégorie des films de réalisateurs.trices âgé.e.s de 11 à 17 ans
 - >> Une caméra DJI OSMO POCKET Creator (d'une valeur de 509 euros)
 - >> Une diffusion en avant-programme au cinéma Le Parc
- **MEILLEURE VIDEO**, destinée à la catégorie des vidéos réalisées par des vidéastes de 18 à 25 ans
 - >> Accompagnement du CLAP (formation – stage – master class) d'une valeur de 200 euros maximum
 - >> Une diffusion en avant-programme au cinéma Le Parc (sous réserve)
- **MEILLEURE VIDEO ESPOIR**, destinée à la catégorie des vidéos réalisées par des vidéastes de 11 à 17 ans
 - >> 1 stage au CLAP d'une valeur de 150 euros maximum
 - >> Une diffusion en avant-programme au cinéma Le Parc (sous réserve)
- **PRIX D'INTERPRETATION FEMININE**
- **PRIX D'INTERPRETATION MASCULINE**
- **PRIX DU PUBLIC**

8. LES AYANTS DROITS

Les ayants droits des films et vidéos donnent leur accord à titre gracieux pour une projection de leur production en public lors du festival CLAP ! le 18 juin 2023. Les films et vidéos peuvent avoir été présenté dans d'autres festivals ou avoir été publié sur internet.

DERNIER DELAI POUR L'ENVOI DES FILMS ET VIDEOS : VENDREDI 2 JUIN MINUIT